

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE LA GIRONDE

Association loi 1901 - affiliée à la Société Centrale Canine
Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture – Reconnue d'Utilité Publique

Ça vous a plu l'année dernière !
Il revient en 2026.

CACS LANGON (33)

PARC DESVERGERS – 33210 LANGON

EXPOSITION EN EXTÉRIEUR

EXPOSITION SANS CAGES

National DOG SHOW – Dimanche 11 Octobre 2026

Exposition avec attribution du CACS de la SCC

Jugements
à partir de
09H00

ENTRÉE DES CHIENS : 07H30

EXPOSITION CANINE NATIONALE TOUTES RACES

Clôture des engagements papiers : 25 SEPTEMBRE 2026* (date de réception)

PARTICIPATION D'ENTRÉE AU CONCOURS

Catégories		1 ^{ère} clôture: 23 Août 2026 *	2 ^e clôture: 27 Septembre 2026*
*Engagements papiers, par Cédia en ligne automatique lors du paiement.		*Cachet de la poste faisant foi	
1er Chien	Classes : Jeune Intermédiaire / Ouverte / Travail / Champion	36 €	38 €
2ème Chien (Chacun)		32 €	34 €
3ème et suivants (Chacun)		27 €	29 €
Baby, Puppy, Vétéran		25 €	27 €
Chien ne concourant pas (chacun / 4mois min, / LOF)		10 €	
Meute avec 6 chiens en individuelle - (uniquement terriers, teckels et chiens courants)		60 €	70 €
Chien supplémentaire dans la meute		20 €	25 €
Réservation Cage de Meute		15 €	
Tarif Groupe (6 Chiens au même propriétaire)		135 €	150 €
Chien supplémentaire dans le groupe		20 €	22 €
Paire, Couple, Lot d'Affixe, ou reproducteur (Chacun)		10 €	
Concours Junior Handling		10 €	
Initiation Jeune Présentateur « Inscription sur place »		6 €	
Confirmation avec exposition		Gratuit	
Réservation catalogue papier		5 €	
Catalogue en vente sur place		6 €	
Accompagnateur, et Famille		Gratuit	
Adhésion à l'ACT GIRONDE 2026		Individuelle	20 €
à remettre le jour J au Secrétariat (page 6)		Couple	30 €

Une remise de 10 % aux adhérents 2025 de l'ACT Gironde à jour de leur cotisation

Engagement en ligne (conseillé) : www.cedia.fr

Paiement sécurisé par CB. 1 € supplémentaire pour les frais bancaires.

Engagement papier à envoyer :

CEDIA – Exposition LANGON (33) –

8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM

Seuls les engagements payés seront retenus.

CONCOURS JUNIOR HANDLING

Juge : Mme Violaine PRESSIAT

Inscription obligatoire en ligne et n'oubliez pas votre carnet !

Exposition à Horaires

Les Statistiques disponibles environ 10 jours avant l'Exposition

Confirmations seules :

Samedi 10 Octobre
de 15h30 à 17h00

RINGS D'HONNEUR

Junior Handling, Initiation Jeune Présentateur

Best in Show BABY, PUPPY, VETERAN, CHAMPION, ...
BEST IN SHOW JEUNES, BEST IN SHOW ADULTES.

Nombreuses récompenses à tous !

SORTIE DES CHIENS CLASSÉS à 17H00

CLOTURE ULTIME DES ENGAGEMENTS :

1^{ère} Clôture : 23 Août 2026

2^{ème} Clôture : 27 Septembre 2026

PAS DE DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE

En partenariat avec

ROYAL CANIN



Groupe 01	11/10/2026
Berger des Shetland, Bergers des Pyrénées, Chiens de berger belge, Schipperke, <i>Races non citées</i>	CHAPIRO Boris
Lancashire Heeler, Welsh Corgis	DAUVET Pary
Barbado da Terceira ^{spé} , Colleys	FAUREZ Florence
Berger américain miniature ^{spé} , Berger de Beauce, Berger de Bohême, Berger des Alpes et de Savoie ^{inv} , Bergers allemands, Bergers de l'Est et italiens, Bobtail ^{inv} , Bouvier des Ardennes, Bouvier des Flandres, Chien-loup tchécoslovaque, Mudi, Puli, Pumi	LAGROLLET Dominique
Bouvier d'Australie ^{spé} , Kelpie australien ^{spé}	MELCHIOR Marie-Josée (LUXEMBOURG)
Berger australien, Berger blanc suisse, Bergers hollandais, Chien loup de Saarloos, Schapendoes	POUVESLE Annie
Berger de Picardie, Bergers de Brie, Border Collie, Colley barbu	ROSER Solange
Bergers latino-américains ^{spé} , Majorero ^{spé}	TABORDA Maria Amelia (PORTUGAL)
Groupe 02	11/10/2026
Chien de Montagne de l'Atlas, Chien de montagne des Pyrénées, Dogue du Tibet, Mâtin des Pyrénées, Saint Bernard, Shar Pei ^{inv}	CHAPIRO Boris
Sarplaninac, Berger du Karst, Berger du Caucase, Berger d'Asie centrale, Berger de Bosnie-Herzégovine et de Croatie, Bulldog anglais, Cane Corso, Dogue argentin ^{inv} , Landseer ^{spé} , Rottweiler, Terre Neuve ^{spé}	DYTRYCH Anne
Alano espagnol ^{spé} , Bouviers Suisses, Broholmer ^{spé} , Bullmastiff, Cao de Gado Transmontado ^{spé} , Chien de berger Kangal, Dogue majorquin ^{spé} , Fila Brasileiro ^{spé} , Fila de Saint Miguel ^{spé} , Léonberg, Mastiff, Cimarron uruguayen ^{spé} , Mâtin espagnol ^{spé} , Rafeiro de Alentejo ^{spé} , Montagnes portugaises - Estrela ^{spé} , Presa Canario ^{spé} , Tosa ^{spé}	FAUREZ Florence
Bulldog Continental, Dobermann, Hovawart, Schnauzer, <i>Races non citées</i>	KERIHUEL Jean-Paul
Boxer	TABORDA Maria Amelia (PORTUGAL)
Dogue de Bordeaux, Dogues allemands ^{spé} , Mâtin napolitain	TOMPOUSKY Sylviane
Groupe 03	11/10/2026
Biewer Terrier, Terrier du Yorkshire	ARNOULT Daniel
Terrier nu américain ^{inv} , Airedale, Fox-Terriers, Russell Terriers, Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier, <i>Races non citées</i>	KERIHUEL Jean-Paul
Terriers d'Ecosse	KLEIN Jean-Claude
Groupe 04	11/10/2026
Teckel standard poil ras, Teckel standard poil long, Teckel standard poil dur, Teckel nain poil ras, Teckel nain poil long, Teckel nain poil dur ^{inv} , Kaninchen teckel poil ras, Kaninchen teckel poil long, Kaninchen teckel poil dur, <i>Races non citées</i>	TABORDA Maria Amelia (PORTUGAL)
Groupe 05	11/10/2026
Chiens nus du Mexique et du Pérou, Chow chow noir - bleu ^{inv} , Chow chow autres couleurs ^{inv}	ARNOULT Daniel
Akita américain, Cursinu, Eurasier, Husky Sibérien, Malamute de l'Alaska, <i>Races non citées</i>	DAUVET Pary
Basenji, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podencos, Podengos	KERIHUEL Jean-Paul
Spitz allemands, Spitz italien	TOMPOUSKY Sylviane
Akita ^{spé} , Chiens nordiques ^{spé} , Samoyède ^{spé} , Spitz du Japon ^{spé}	VAN IPEREN HOEVENS Janetta
Groupe 06	11/10/2026
Basset Hound ^{spé} , Beagle, Grand bleu de Gascogne, Chien de rouge de Bavière ^{inv} , Dalmatien, Fauves de Bretagne, Gascons saintongeais, Rhodesian Ridgeback, <i>Races non citées</i>	ROSER Solange
Groupe 07	11/10/2026
Pointer	BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis
Setter anglais ^{spé}	HENOCQUE Sylvie
Barbu tchèque ^{spé} , Braque allemand, Braque slovaque à poil dur ^{spé} , Braques français, Chien d'arrêt portugais ^{spé} , Drahthaar ^{spé} , Epagneul de Saint-Usuge, Epagneuls bretons, Petit munsterlander ^{inv} , Grand munsterlander ^{inv} , Griffon Korthals, Langhaar ^{inv} , Perdiguero de Burgos ^{spé} , Pudelpointer ^{spé} , Setter Gordon, Setter irlandais rouge, Stichelhaar ^{spé} , <i>Races non citées</i>	MELCHIOR Marie-Josée (LUXEMBOURG)
Groupe 08	11/10/2026
Chien d'eau américain ^{spé} , Cockers américains ^{spé} , Cockers anglais ^{spé} , Clumber ^{spé inv} , Field spaniel ^{spé} , Sussex spaniel ^{spé} , Springer spaniel ^{spé} , Welsh springer ^{spé} , Kooikerhondje ^{spé} , Irish water spaniel ^{spé}	BONNET-MARTINS Franck
Barbets, Chien d'eau portugais à poil ondulé, Golden, Labrador, Retrievers, <i>Races non citées</i>	KLEIN Jean-Claude
Groupe 09	11/10/2026
Bichons, Chiens chinois à crête, Chiens du Tibet, Chihuahuas, Coton de Tuléar, Epagneuls japonais, Pékinois, Petit chien lion ^{inv} , Ratier de Prague	ARNOULT Daniel
King et Cavaliers King Charles spaniels	KLEIN Jean-Claude
Bouledogues français, Caniches, Petits belges, <i>Races non citées</i>	PRESSIAT Violaine
Groupe 10	11/10/2026
Barzoï, Lévrier afghan, Sloughi ^{inv} , Whippet, <i>Races non citées</i>	BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis
Taigan	KERIHUEL Jean-Paul

* La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges

LANGON – Dimanche 11 Octobre 2026

Exposition Canine Nationale avec attribution du CACS



Association Canine Territoriale de la Gironde

CACS

Ne rien inscrire dans le cadre

Demande d'Engagement - Photocopies acceptées

Feuille à renvoyer à : Cédia - Exposition LANGON (33) - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM

Renseignements : Tél. 05 56 39 24 85 - Email : contact@canine33.fr

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra de l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification : N° LO (LOF ou LO étranger) :

(puce ou tatouage)

Nom du chien :

Race :

Variété :

Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant Suisse, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.

Taille :

Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.

Couleurs :

Bergers de Brie, Belges, Dobermans, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elound, Cockers, Caniches, Chow Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.

Poids :

Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes

Nature du Poil :

Berger Allemand, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Colliers, St-Bernard, Chiens de Montagne Portugais, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Segugios Italianos, Braque de Weimar, Hongrois, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Chihuahuas, Bichons

Date de naissance : Sexe : Mâle ☐ Femelle ☐

Nom du père :

Nom de la mère :

Producteur :(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire :

☐ M. ☐ Mme

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Merci d'écrire soigneusement et en MAJUSCULES pour une meilleure lisibilité

Classe d'engagement : Baby ☐ Puppy ☐ Jeune ☐ Intermédiaire ☐ Ouverte ☐ Travail ☐ Champion ☐ Vétérain ☐

Confirmation ☐ Ne Concourant Pas ☐ Lot d'Affixe ☐ Lot Reproducteur ☐

☐ Couple : nom du 2^e chien → ☐ Paire : nom du 2^e chien →

CONCOURS JUNIOR HANDLING OFFICIEL

Nom de l'Adolescent : Prénom de l'Adolescent :

Catégorie d'âge : ☐ 10 - 13 ans ☐ 14 - 17 ans

Tout chien inscrit en Classe Champion ou Travail sans justificatif sera mis en Classe Ouverte

PARTICIPATION D'ENTRÉE AU CONCOURS

Catégories		1 ^{re} clôture: 23 Août 2026*	2 ^e clôture: 27 Sept 2026*	Sommes adressées
1er Chien		36 €	38 €	
2ème (Chacun)		32 €	34 €	
3ème et suivants (Chacun)		27 €	29 €	
Baby, Puppy, Vétérain		25 €	27 €	
Chien ne concourant pas (chacun / 4 mois min/ LOF)		10 €		
Meute avec 6 chiens en individuelle (uniquement terriers, teckels et chiens courants)		60 €	70 €	
Chien supplémentaire dans la meute		20 €	25 €	
Réservation Cage de Meute		15 €		
Tarif Groupe (6 Chiens au même propriétaire)		135 €	150 €	
Chien supplémentaire dans le groupe		20 €	22 €	
Paire, Couple, Lot d'Affixe, ou reproducteur		10 €		
Concours Junior Handling « OFFICIEL »		10 €		
Initiation Jeunes Présent « Inscription sur place »		6 €		
Confirmation avec exposition		Gratuit		
Réservation catalogue papier		5 €		
Catalogue en vente sur place		6 €		
Adhésion à l'ACT GIRONDE 2026 (Page 6)	Individuelle		20 €	
	Couple		30 €	

TOTAL GLOBAL

ADHÉRENTS pour 2026 : Réduction de 10% sur le montant total de vos engagements

N° d'adhérent à jour de cotisation 2025 :

Attention : Contrôle effectué sur les inscriptions Cédia & Papier.

Si fausse déclaration, régularisation obligatoire au Secrétariat avant le début des jugements

Reste à verser

Par ☐ Chèque ☐ CCP

Libellé au nom de l'Association Canine Territoriale de la Gironde

Confirmation sans exposition : 35 euros (voir page 4)

Joindre impérativement : règlement à l'ordre de : l'A.C.T. Gironde

Justificatifs à envoyer : avec votre engagement (engagements papier)

ou par mail pour les engagements en ligne (champion@cedia.fr, travail@cedia.fr)

CLASSES TRAVAIL : copie de l'attestation SCC autorisant l'inscription en classe travail.

CLASSES CHAMPION : photocopie du titre de champion national ou international

En l'absence de ces justificatifs, le chien sera inscrit en classe Ouverte.

Pour les chiens de la 2e catégorie ou pour les chiens en provenance de l'étranger, Joindre obligatoirement la photocopie du certificat Anti-Rabique.

Tout engagement par courrier en absence de règlement ne sera pas retenu.

Votre carte d'exposant vous sera adressée quelques jours avant l'exposition.

Les cartons de ring sont à retirer sur chaque ring de jugement

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.

J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Fait à

Signature

Le

CLÔTURE ULTIME DES ENGAGEMENTS PAPIERS

25 SEPTEMBRE 2026* (date de réception)

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'Exposition Canine Nationale « CACS LANGON » se tiendra,
le Dimanche 11 Octobre 2026 au PARC DES VERGERS à LANGON.

ARRIVÉE et JUGEMENTS - Entrée des chiens à partir de 07h30. Les jugements sont avec horaires et commenceront à 09h00 précises et pourront être interrompus pour le déjeuner. Les horaires seront disponibles par juge, races sur cedia.fr et à l'entrée de chaque ring.

LOGEMENT - Les meutes seront logées dans des cages prévues avec réservation au préalable lors de l'inscription. Il est formellement interdit de mettre de la paille dans les cages.

SORTIE DES CHIENS - Les chiens classés dans les quatre premiers de chaque race, chaque classe, chaque sexe) ne pourront quitter l'exposition avant 17h00. Les Meilleurs de Races pourront quitter l'enceinte de l'Exposition qu'à la fin du BEST IN SHOW. Les chiens non classés pourront sortir à la fin du jugement de leur race.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portage à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien sur l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRÉSENTATION - Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont admis à l'Exposition tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications de la SCC ou d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié. **Les chiens de 1^{ère} catégorie ne sont pas admis.**

Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

La date de prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement.

CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S. Elle peut donner droit au CACS-J en exposition.

PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

(Ces 2 classes donnent droit à l'attribution d'un qualificatif sur le chien par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Classement des 4 premiers TP.

VETERAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S. Elle peut donner droit au CACS-V en exposition nationale.

AUTRES CLASSES

MEUTES - Réserve aux Races des Groupes 3 - 4 - 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil, taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

LOT D'AFFIXE - (Classe pouvant être constituer sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEURS - (Classe pouvant être constituer sur place) Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 à 5 de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

NE CONCOURANT PAS - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par un juge et ne peuvent pas être confirmés à cette occasion.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - Le Règlement des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement, à l'ordre de l'ACT Gironde, et restera acquis par l'ACTG, même si l'exposant ne peut se présenter. Il sera envoyé un accusé de réception par e-mail.

Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS - Clôture « En ligne CEDIA » :

1^{ère} clôture : 23 Août 2026 - 2^{ème} clôture : 27 Septembre 2026

Clôture papier est fixée au 25 Septembre 2026

(Cachet de la poste faisant foi)

Tout engagement parvenant après la date de clôture sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS - 1^{er} des engagements :

- a) des chiens non-inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la F.C.I. ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la F.C.I.
- b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

L'Association se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre sans préciser le motif et de les rembourser même après les avoir acceptés,

2^{es} des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

- a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire";
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Dans ces 2 cas les engagements ne seront pas remboursés

- c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite;
- d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS - Les Juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring, et si besoin, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur.

C.A.C.S. - Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} EXCELLENT en Classe Ouverte, Intermédiaire, ou Travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^{ème} EXCELLENT est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S.

La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{er} Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que les 2 CACS-J et les 2 CACS-V. Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I. peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MIELEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

CONFIRMATIONS - Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

ATTENTION : Les chiens nés après le 28 août 2008 ayant les oreilles ou les queues coupées ne pourront participer aux 02 expositions.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : 12 mois sauf :	
1 ^{er} Gr :	Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres....15 mois
2 ^e Gr :	Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Mâtin Espagnol, Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Doberman, Rottweiler, Hovavart, Cane Corso, Grd Bouvier Suisse, Bouvier Bernois.....15 mois
3 ^e Gr :	Staffordshire Américain.....15 mois
4 ^e Gr :	Teckels.....15 mois
5 ^e Gr :	Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland, Akita Américain.....15 mois
6 ^e Gr :	Rhodesian Ridgeback, Dalmatin.....15 mois
8 ^e Gr :	Retrievers.....15 mois
9 ^e Gr :	Épagneuls Pékinois et Japonais.....10 mois
10 ^e Gr :	Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski.....15 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 150 € qui restera acquise à l'Association organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement. Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - L'Association organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, l'Association organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Etranger

I. Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II. L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III. Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Règlement complet actualisé (expositions et jeune présentateur)
sur le site SCC :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



CONCERNANT LA CAUDECTOMIE, L'OTECTOMIE
AINSI QUE LES CHIENS DE 2^e CATÉGORIE VEUILLEZ
CONSULTER LE RÈGLEMENT SUR LE SITE DE LA SCC

OBLIGATIONS CHIENS DE 2^{ème} Catégorie : (Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier) :

Avoir une copie du permis de détention à jour de validité sur vous.

L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races concernées de prendre à la lettre

les dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999

notamment la tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages.



SÉANCE DE CONFIRMATION SEULE

Samedi 10 Octobre 2026



de 15h30 à 17h00 au Parc des Vergers - LANGON

(Allée Marines- prolongement Boulevard Salvador Allende)

Coordonnées GPS : 44.5568, -0.2403



DEMANDE D'EXAMEN DE CONFIRMATION

par courrier : à remplir soigneusement (un seul chien par feuille) et à adresser, avec le règlement à
Cédia - Confirmation LANGON – 8, rue de Wolfisheim – 67201 ECKBOLSHEIM
avant le 25 Septembre 2026

PAIEMENT : 35€ au nom de l'Association Canine Territoriale de la Gironde

par chien par mandat-lettre, chèque bancaire ou postal

Cette somme restera acquise à l'Association Canine Territoriale de la Gironde même si l'exposant ne peut se présenter.
Sans renseignement de votre mail, la SCC ne pourra pas accuser réception de la validation du résultat de la confirmation.

Nombre de places limité

**La carte d'exposant vous sera envoyée une semaine avant la séance de confirmation
avec l'horaire de passage à respecter obligatoirement**

INFORMATIONS PRATIQUES : DOCUMENTS À PRÉSENTER AU JUGE :

b) Pour les chiens déjà inscrits au LOF:

- L'original du certificat de naissance
- Un formulaire d'examen de confirmation pré-rempli sera remis sur place

c) Pour les chiens inscrits à un Livre des Origines Etrangères reconnu par la FCI:

- L'original du Pedigree étranger
- Un formulaire de demande de confirmation au titre de l'importation sera remis sur place

a) Pour les chiens « non-LOF » ou inscrits à un Livre des Origines non reconnu par la FCI

- Une feuille de déclaration pour l'enregistrement au LOF à titre initial ou au livre d'attente
- Un formulaire de demande de confirmation sera remis sur place

CONFIRMATION: Attention: votre chien doit être identifié (transpondeur électronique ou tatouage lisible) et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine.

***Pour les chiens déjà inscrits au LOF, la feuille de demande de confirmation pré-remplie (à l'aide des renseignements fournis ci-dessous) vous sera distribuée par les organisateurs lors de la séance de confirmation**

Race : Variété :

Taille : Couleur : Poil : Poids :

N° tatouage ou transpondeur : N°LO (LOF ou LO étranger) :

ATTENTION : N'oubliez pas de renseigner le N° du Livre des Origines.

Nom du Chien :

Date de naissance : Sexe : Mâle ☐ Femelle ☐

Nom du Père :

Nom de la Mère :

Producteur (propriétaire de la lice à la saillie):

Propriétaire :

☐ M. ☐ Mme.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Merci d'écrire soigneusement et en MAJUSCULES pour une meilleure lisibilité

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus, et entends me conformer au règlement de la séance de confirmation. J'exonère spécialement et entièrement l'Association Canine Territoriale de la Gironde de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Fait à

Signature du propriétaire :

Le

POUR VOUS RENDRE A L'EXPOSITION NATIONALE DE LANGON

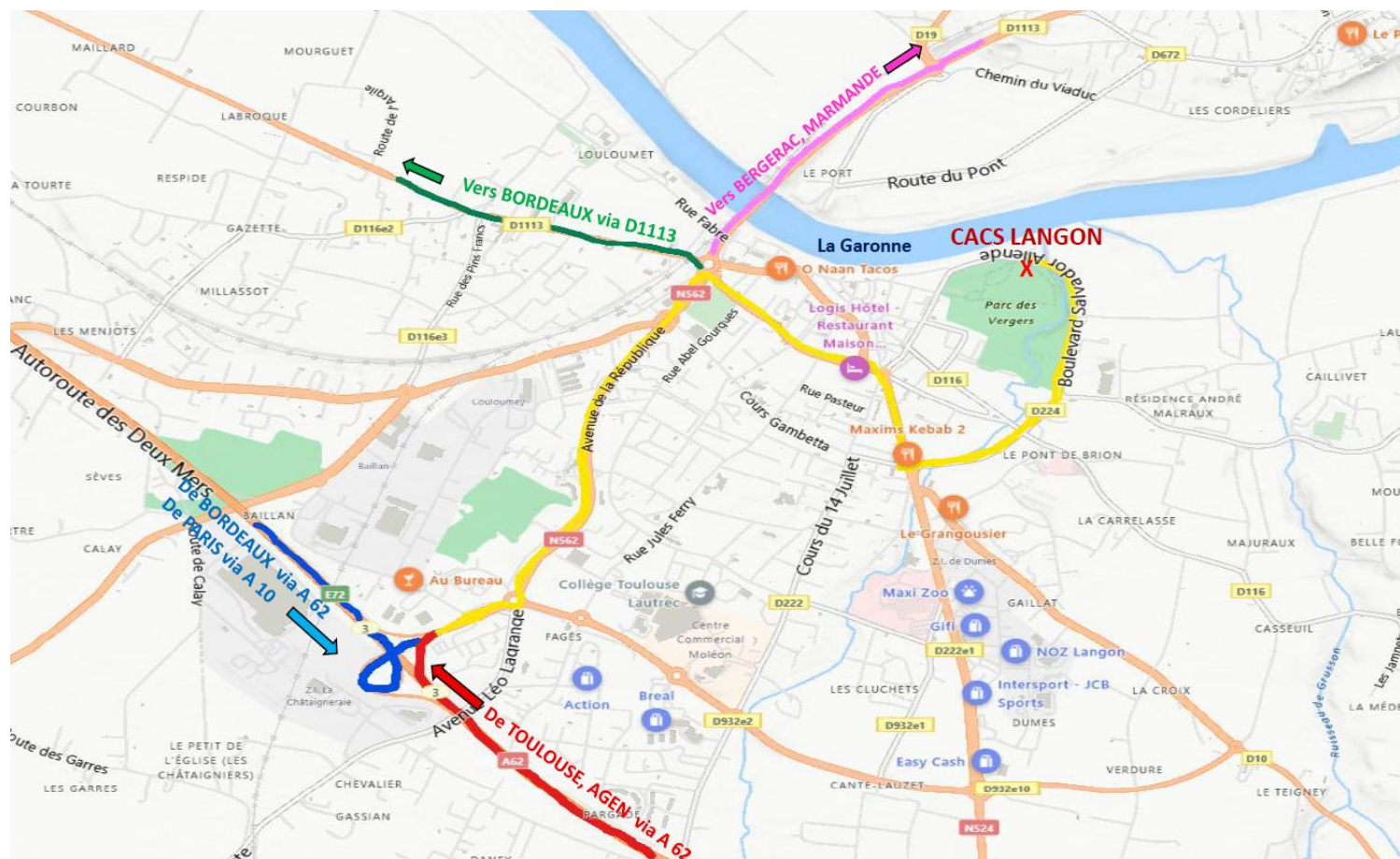
En venant du Nord - BORDEAUX et du Sud TOULOUSE :

- Autoroute A 62 – Sortie 3
- Suivre Direction St Macaire
- 4^{ème} Giratoire – Direction Parc des Vergers

En venant de BERGERAC, MARMANDE, et de BORDEAUX par la départementale :

- Au Giratoire – Direction Parc des Vergers

**EXPOSITION DANS UN GRAND PARC – Avec un grand PARKING.
Nombreuses Places – Parking CAMPING-CAR & Parking PMR.**



**Pour vous rendre à l'Exposition LANGON au PARC DES VERGERS
(allée Marines) - Coordonnées GPS : 44.5568, -0.2403**



HÉBERGEMENTS

**Logis Hôtel Maison
Darroze - LANGON**

**Appart hôtel les Tilleuls
SAINT MACAIRE**

**Logis Hôtel Alienor
LANGON**

**Logis Hôtel le Brennus
LANGON**

**La hulotte de Labarthe
MAZERES**

**Aux Châtaigniers
LANGON**

**Domaine du Bois Seguin
ST PARDON DE CONQUES**

**La Farguaise
FARGUES**

**Home Place Apartments
LANGON SAUTERNES**

**ET DE NOMBREUX AUTRES HÔTELS, GITES... A PROXIMITÉ DE L'EXPOSITION
DANS L'Entre-deux-Mers, dans le Langonnais.**



ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE LA GIRONDE

Association loi 1901, Affiliée à la Société Centrale Canine

Président : M. Bernard-Claude JOYEUX

25 rue de la Gravette - 33320 Eysines

Tél. : 05.56.39.24.85 - E-mail : contact@canine33.fr

www.canine-gironde.fr

BULLETIN D'ADHÉSION 2026 – ACT GIRONDE

☐

INDIVIDUELLE - 20 €

☐

COUPLE - 30 €

☐

NOUVELLE ADHÉSION

☐

RENOUVELLEMENT

(si adhérent en 2025 indiquer N°)

Adhésion Individuelle 2025 N°

Adhésion Couple 2025 N° /

Je soussigné ou Nous soussignés* souhaite – souhaitons* adhérer à l'Association Canine Territoriale de la Gironde

*** rayer la mention inutile-**

1 - Adhésion Individuelle – Remplis & 1 Signature

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Merci d'écrire en MAJUSCULES pour une meilleure lisibilité et communication

2 - Adhésion COUPLE – Remplis & 2 signatures

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Merci d'écrire en MAJUSCULES pour une meilleure lisibilité et communication

Fonctions cynophiles :

☐

Je suis inscrite dans un club CUN-CBG (<http://cun-cbg.com/>)

☐

Je suis inscrite dans un club CNEAC (<http://activites-canines.com/>)

☐

Je suis juge ou secrétaire d'exposition de beauté ou d'activités cynophiles

☐

Je suis chasseur/ chasseuse

☐

Je suis éleveur ou éleveuse

☐

Je ne pratique pas d'activités

☐

Autre (préciser) :

Sollicite / sollicitons* mon/notre adhésion à l'Association Canine Territoriale de la Gironde et déclare à ce titre adhérer aux statuts et règlements de l'association que j'ai ou nous avons*pris connaissance sur le site de l'ACT Gironde et m'engage / nous engageons à les respecter.

Conformément à ces statuts, j'ai / nous avons sollicité le parrainage de :

M..... & M.....

Veuillez noter que votre adhésion sera définitive, qu'après l'approbation du Comité lors de sa prochaine réunion, en cas de refus celle-ci vous sera remboursée.

☐

Je règle ma cotisation directement à l'ACTG accompagné du Bulletin et j'adresse le paiement à :
Association Canine Territoriale de la Gironde – Adhésions - 25, rue de la Gravette - 33320 EYSINES

☐

J'ai adhéré et réglé en ligne sur Hello Asso –

<https://www.helloasso.com/associations/association-canine-territoriale-de-la-gironde>

Je règle ma cotisation dans le courant du 1^{er} trimestre de chaque année civile. L'adhésion donne droit à une réduction sur les droits d'engagement à nos expositions et de nombreux avantages (renseignements, etc...)

Fait à : Le

Signature 1^{ère} demande d'Adhésion Individuelle :

Signature 2^{ème} demande d'Adhésion Couple :

Extrait du Règlement Général de la Protection des Données (entrée en vigueur 25 Mai 2018)

J'autorise l'ACT Gironde à utiliser mes données uniquement dans un but informatif et dans le cadre strict des activités reconnues par la SCC.

J'interdis l'ACT Gironde de vendre, céder ou diffuser mes données dans tout autre domaine que celui mentionné ci-dessus.

Conformément à la réglementation de la CNIL, les informations mentionnées ci-dessus ne seront utilisées qu'à usage interne.